

FICHE DIAGNOSTIC
Profil relevant du « Français Langue Etrangère »

Nom :

Prénom :

Date de l'évaluation :

Compétence	Niveau de français atteint				
	Infra A1	A1	A2	B1	B2
Compréhension orale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expression orale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compréhension écrite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expression écrite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observations :					

PARTIE A L'ATTENTION DE L'EVALUATEUR

Cette fiche constitue un récapitulatif des résultats constatés à la suite de l'évaluation orale et écrite. Il suffit de reporter les résultats obtenus pour chaque compétence pour avoir une vision d'ensemble du niveau de français de la personne évaluée. Il est ainsi possible qu'une personne n'ait pas atteint le même niveau pour les quatre compétences. N'hésitez pas à vous reporter aux indications se trouvant dans les « parties à l'attention de l'évaluateur » sur chaque support d'évaluation.

Pour rappel, le premier niveau de langue qui peut être atteint par une personne ayant un profil d'apprentissage relevant du « Français Langue Etrangère » est A1. Si le niveau A1 n'est pas atteint, on considère donc que la personne a un niveau « Infra A1 ».